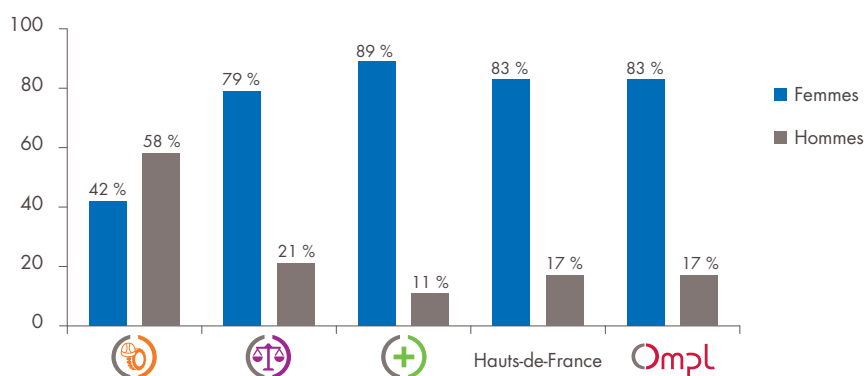




Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2013. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

Répartition des salariés par genre et secteur professionnel



RÉPARTITION INÉGALE DES EMPLOIS SELON LE GENRE

La région affiche un taux de féminisation global très élevé et identique à la moyenne nationale (83 %).

Cependant, la moyenne régionale cache des disparités par secteur :

- le secteur cadre de vie-technique se caractérise par une répartition des emplois relativement proche de la parité ;
- le secteur juridique compte plus de quatre emplois sur cinq occupés par des femmes ;
- le secteur santé, en raison des spécificités des emplois proposés (forte proportion d'emplois de secrétariat, nombreux contrats à temps partiel), recrute très majoritairement des femmes.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires



FÉMINISATION DES EMPLOIS VARIABLE SELON LES BRANCHES

- Le secteur cadre de vie-technique est proche de la parité malgré une très faible féminisation de la branche des cabinets de géomètres (17 % de femmes).
- Les branches du secteur juridique sont fortement féminisées à l'exception des offices de commissaires priseurs-judiciaires et salles de ventes volontaires..
- Toutes les branches du secteur santé sont fortement féminisées, avec néanmoins un taux plus fort pour les cabinets dentaires.

Répartition des emplois par genre et branche professionnelle

Branches professionnelles	Femmes	Hommes
	42 %	58 %
	48 %	52 %
	NS*	73 %
	46 %	54 %
	17 %	83 %
	79 %	21 %
	NS*	NS*
	88 %	12 %
	39 %	61 %
	68 %	32 %
	89 %	11 %
	96 %	4 %
	86 %	14 %
	89 %	11 %
	88 %	12 %
	87 %	13 %
Hauts-de-France	83 %	17 %
	83 %	17 %

* NS: Non significatif